

St Denis lès Bourg

L'édito

> Vœux 2010

Janvier est le mois où nous échangeons nos vœux avec nos proches, nos amis, nos connaissances, nos collègues de travail, nos voisins. Dans cet esprit, les élus ont pris l'habitude d'inviter leurs concitoyens à une soirée, ce qui permet aussi de faire le point sur les dossiers de l'année écoulée et d'aborder les projets de l'année à venir. Le 7 janvier dernier, vous étiez environ 450 à la salle des fêtes de Saint-Denis et je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre commune. Les élus de l'agglomération étaient également présents et je n'ai pas manqué de donner la parole au président de Bourg-en-Bresse Agglomération, au vice-président du Conseil régional Rhône-Alpes et au député de notre circonscription, qui ont apporté leurs éclairages.

De la même manière, je réponds aux invitations qui me sont faites par les communes voisines soit au titre de maire de Saint-Denis, soit en tant que vice-président du Conseil général de l'Ain.

Ces soirées donnent l'occasion de ressentir l'état d'esprit des élus municipaux de notre bassin de vie. Il faut bien reconnaître que, pour la majorité d'entre eux, ces vœux se sont déroulés à la fois avec le dynamisme qui caractérise des élus motivés porteurs de projets et avec un arrière-fond d'inquiétude. Inquiétude du fait de la conjoncture : suite à la crise financière mondiale de fin 2008, la crise économique avec son lot d'emplois perdus s'est installée en 2009 et, même si certains voient des signes de reprise, la situation ne se dénouera pas en 2010. Inquiétude également du fait de plusieurs projets de loi du gouvernement touchant l'organisation des collectivités territoriales avec des conséquences pour chacun de nous. Je me suis déjà exprimé sur ce sujet dans les éditoriaux des bulletins n° 65 et 66 et je vous laisse le soin de vous y reporter. Les rencontres entre élus, dans le cadre des vœux, me permettent de constater que les craintes que j'exprime sont partagées. Je fais le vœu que le législateur entende cette inquiétude et valide des textes qui ne détruiront pas une organisation territoriale décentralisée satisfaisante qui privilégie les liens de proximité entre les élus et leurs concitoyens.

À toutes et à tous, je souhaite une bonne année 2010. ●

Le maire
Jacques Nallet

Votre journal

Une partie des habitants n'ont pas reçu le journal municipal de novembre dans leur boîte aux lettres. La commune présente ses excuses pour ces erreurs de distribution.

Des exemplaires du journal et du calendrier des fêtes 2010 sont disponibles à la mairie.

Lejournal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

S O M M A I R E

> Conseil municipal

Bons-vacances
Maison-relais
Du côté des conscrits
Pôle scolairePAGE 2

> Cadre de vie

Cap sur l'emploi
Déneigement
Questions d'environnementPAGE 3

> Vie locale

Travaux dans les quartiers
Du nouveau au pôle socioculturel
À la une de Pyramide
Judo internationalPAGE 4

> p. 2



> p. 3



> p. 4



Police municipale Première arme : Le dialogue

Chargé de veiller à la sécurité et la tranquillité sur la commune, Pascal Cierniewski préfère la prévention à la répression.

Son bureau, ouvert au public, se situe passage de la mairie. S'il n'y est pas, il est sur le terrain, en train de veiller à la sécurité des enfants arrivant ou sortant de l'école, d'effectuer une ronde de surveillance de la voie publique et des bâtiments communaux, de porter le courrier aux administrations, d'afficher un avis municipal sur les panneaux réservés à cet effet, d'expliquer à un habitant la nouvelle réglementation sur les chiens dangereux*, de constater une infraction à la circulation routière, de prévenir la SPA d'un animal errant, de signaler aux services techniques un dépôt sauvage d'ordures, de faire évacuer une épave de voiture encombrant la voie publique depuis plus de sept jours... Pascal Cierniewski est policier municipal.

En poste à Saint-Denis depuis 1999, après avoir exercé durant 8 ans dans le Val-d'Oise, il apprécie la variété de ses missions. « Mon premier rôle, c'est d'ap-



Assurer la sécurité à l'entrée et la sortie des écoles de la commune est une des missions quotidiennes du policier municipal.

pliquer les arrêtés du maire, sur la circulation, le bruit, l'interdiction des feux de jardin... » explique-t-il. Employé communal, chargé d'assurer la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques, il privilégie la prévention. « Si je constate une infraction, une voiture mal garée par exemple, je demande à la personne de partir, sans verbaliser tout de suite. » Idem aux abords des écoles : « Je responsabilise les parents, en leur rappelant d'utiliser les passages piétons, de ne pas rouler trop vite, de ne pas mettre en danger la vie de leur enfant ! » Idem aussi en cas d'incivilités ou de conflits de voisinage, « de plus en plus nombreux ». La procédure passe par le constat et le procès-verbal d'infraction. La résolution passe par l'écoute, l'analyse de la situation, l'invitation à ouvrir le dialogue avec le voisin, le rappel à la loi auprès du voisin incriminé, un courrier du maire... « J'essaye toujours de comprendre les gens, les informer, les orienter, les accompagner pour résoudre le problème. »

> En lien avec la police nationale

Autonome dans sa fonction, le policier municipal a pour règle et devoir de toujours informer les élus de son action. « C'est très important. Je propose des solutions, les élus valident ou non. Il y a une vraie communication, une confiance, un suivi. » Le mercredi soir, il participe aux réunions de la municipalité.



« Les missions sont très diverses » souligne Pascal Cierniewski.

Les communes de Saint-Denis, Péronnas et Viriat étant situées en zone police (et non pas gendarmerie), il travaille également en lien étroit avec ses collègues de la police nationale du commissariat de Bourg-en-Bresse. « Le policier municipal est un maillon de l'ensemble de la police. » Il est habilité à effectuer les mêmes missions que la police nationale, sauf le contrôle d'identité et le dépôt de plainte. Assermenté, titulaire d'une carte professionnelle, il exerce en tenue réglementaire et est armé en 6^e catégorie (bâton de défense et bombe lacrymogène). Dans le cadre du contrat local de sécurité (CLS) – futur contrat intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (CISPD) –, Pascal Cierniewski est délégué à la cellule de veille, dont les réunions bimensuelles à la mairie de Bourg permettent d'échanger efficacement des informations, de signaler des incivilités et autres problèmes. « Le compte rendu est envoyé au directeur départemental de la sécurité publique. »

Autres réunions de coopération : chaque trimestre, les élus municipaux du secteur rencontrent le directeur départemental de la sécurité publique. ●

* Les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie doivent être déclarés en mairie. Pour obtenir le permis de détention de chiens dangereux, leur propriétaire doit fournir une étude comportementale du chien et suivre une formation (arrêté du 8 avril 2009).

Tél. 04 74 24 45 52 ou 06 08 57 15 67
Le week-end, joindre le commissariat de Bourg-en-Bresse (17 ou 04 74 47 20 20).

Les élus de la minorité et son groupe de soutien vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2010.

Conscients de l'importance de la mission que vous nous avez confiée et grâce à notre participation assidue et active au conseil municipal, nous sommes heureux de vous présenter notre bilan pour l'année écoulée :

- refus de voter l'augmentation des impôts locaux ;
- suggestion de création d'un poste aux services techniques concrétisée par l'embauche d'un employé aidé ;
- reprise de notre projet électoral de créer un point de vente collectif (association de producteurs locaux) ;
- implication dans les commissions relatives au projet de réalisation de la nouvelle école (projet phare de notre groupe) ;
- notre volonté de voir aboutir une véritable politique concernant la voirie et l'assainissement...

Nous poursuivrons notre engagement en restant à votre écoute. Continuez à nous contacter !

Annie Réty, tél. 0663427690
Bruno Marvie, tél. 0474214318
Véronique Herbreteau, tél. 0474216011

en
Bref...

Vœux du maire

Le 7 janvier, à la salle des fêtes, la cérémonie des vœux a réuni de nombreux habitants, anciens et nouveaux, à la rencontre des élus et des associations. Le conseil municipal d'enfants a présenté ses actions et projets. Le maire a dressé une rétrospective 2009, suivie des perspectives 2010. L'année sera marquée notamment par la rénovation de l'école et l'ouverture du pôle socioculturel. Ont également présenté leurs vœux Michel Fontaine, président de Bourg-en-Bresse Agglomération, Jean-François Debat, vice-président du Conseil régional, et Xavier Breton, député.



Élections régionales

Elles se dérouleront les 14 et 21 mars, à la salle des fêtes.

Bons-vacances

Les barèmes d'attribution des bons-vacances par le CCAS* ont été réactualisés. Le montant de l'aide est désormais calculé selon le nombre d'heures d'inscription en centre de loisirs (au lieu de la demi-journée ou journée) et prend en compte partiellement le repas. Les bons-vacances peuvent être utilisés pour les centres de loisirs Pyramide et Terre des fleurs (et autres à partir de 2,5 jours d'inscription) ainsi que pour les vacances avec hébergement (camps, colonies, séjours linguistiques).

* Centre communal d'action sociale. Les bons-vacances sont accordés en complément de ceux de la CAF, de la MSA et des comités d'entreprises.



Échos du conseil

Point de vente collectif de producteurs locaux : 23 producteurs ont créé l'association Ferm'andises, s'engageant dans le projet de construction et gestion d'un point de vente collectif, lancé par la commune et accompagné par la Chambre d'agriculture et CAP 3B. La commune adhère à l'association et assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération, limitée à ce stade aux études de marché et à la finalisation du dossier, notamment dans la recherche de subventions et le choix du terrain d'implantation.

État civil

NAISSANCES : Tommy Rollet (26/11), Lily Rollet (26/11), Gauthier Anceau (4/12), Noam El-Fakir (12/12), Raphaël Nodin (28/12).

DÉCÈS : Paule Pourcel épouse Fusari (13/11), Paul Charnard (25/11), Laure Poulalier épouse Duplessy (28/11), Paul Bessy (7/12), André Pillon (14/12), Geneviève Paillard épouse Grobon (22/12).

Du côté des conscrits



Les conscrits 2010.

La fête des classes se prépare. Le défilé accompagné par la fanfare de Polliat, suivi du banquet organisé par les « 40 ans », aura lieu dimanche 14 février. Le lendemain, les conscrits (20 ans), croûtonniers (19 ans) et sous-croûtonniers (18 ans) invitent aux maternels, à partir de 17 heures, à la salle des fêtes. Le 9 janvier, les conscrits, soutenus par les « 40 ans » et la municipalité, invitaient les jeunes, les parents et les présidents des classes à une soirée de sensibilisation à la sécurité animée par la Prévention routière. Afin que la fête se passe en toute sérénité, les jeunes s'engagent pour la deuxième année dans le dispositif « Sam » : celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas. ●

Tél. 0664758530

Permanences pour les inscriptions au banquet : 24/1, 31/1 et 7/2, de 9 h 30 à 12 h, salle 7.



Le 21 novembre, les jeunes conseillers ont participé au rallye des Droits de l'enfant organisé par les Francas à Bourg-en-Bresse.

Conseil municipal d'enfants : des échanges inter-conseils

Un échange se met en place entre les conseils municipaux d'enfants de Saint-Denis et d'Attignat. Deux rencontres – une pour chaque commission – ont lieu en début d'année, l'une à Attignat, l'autre à Saint-Denis. La commission « Mon environnement, ma commune » travaille activement sur la création du pédibus pour la rentrée scolaire 2010 : définition du parcours, réalisation d'un questionnaire qui sera distribué aux habitants pour recenser les bénévoles intéressés... Autre projet : participer

au Printemps de notre environnement, les 26 et 27 mars. Le lien intergénérationnel est l'un des thèmes d'action de la commission « Temps libre, solidarité, santé » : le 10 février, les enfants iront à la rencontre des résidents de la Chênevière pour préparer et déguster ensemble des bugnes traditionnelles. Ils mènent également un projet sur l'histoire de l'école du Village, avec recueil de témoignages. <http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



SÉANCE du 11 DÉCEMBRE

Défibrillateurs : une subvention de 200 € est versée au club Amitié Rencontre pour l'achat du défibrillateur remis à la commune par l'association (voir p. 4). L'appareil, d'un coût de 1492 €, sera installé prochainement. La ville acquerra un deuxième défibrillateur, en sollicitant une subvention auprès de Sylvie Goy-Chavent, sénateur de l'Ain, qui souhaite affecter en 2010 les crédits de sa réserve parlementaire à aider les communes à s'équiper de ce matériel.

CAUE : la convention d'assistance avec le Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, est renouvelée pour 6 ans, pour un coût maximal de 6450 €. Le CAUE apporte son aide pour les dossiers tels que le centre-village, l'approche environnementale de l'urbanisme, l'écoquartier.

Accessibilité des bâtiments publics : la commune a adhéré au groupement de commande initié par Bourg-en-Bresse Agglomération pour établir un diagnostic « accessibilité et prescription d'amélioration des bâtiments publics ».

Plan de relance de l'économie : dans le cadre du plan national de relance de l'économie, pour bénéficier d'un reversement des fonds de compensation de la TVA en année N+1 et non plus N+2, la commune s'était engagée à des dépenses d'investissement supérieures à la moyenne des trois dernières années (1 954 117 €). Cet objectif est atteint, les dépenses 2009 s'élevant à 2 102 567 €.

Écoquartier : le dossier de création d'un écoquartier a été retenu par la Région dans le cadre de l'appel à projets « Quartiers durables ». Le soutien se concrétise par le financement d'une part importante des coûts de développement du projet, un suivi technique par les agences d'urbanisme de Rhône-Alpes et une mobilisation préférentielle des lignes financières de la Région pour les aménagements. Deux autres dossiers ont été retenus dans l'Ain : Trévoux et Reyrieux.

Maison-relais

Le 2 décembre, l'association d'insertion Tremplin a posé la première pierre de sa nouvelle maison-relais. Construite par Bourg Habitat, avenue de Trévoux, en face de la fromagerie, elle comprendra 20 logements de 30 m², pour des personnes seules, sans enfants ni animaux, dont la situation sociale ne permet pas l'accès à un logement ordinaire. L'encadrement de jour sera assuré par une maîtresse de maison, une intervenante sociale et des bénévoles.

L'ensemble, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage, offrira une qualité architecturale et paysagère soignée, s'intégrant harmonieusement dans le quartier.

L'opération, d'un coût total de 2,1 M€, est soutenue par l'État, le Conseil général, la commune de Saint-Denis, Bourg-en-Bresse Agglomération et la Région. ●



Un ancien site de la Direction départementale de l'équipement, de 4000 m² de superficie, accueille la future maison-relais.

Nouvelle tête



« Saint-Denis est une petite ville dynamique, avec un tissu associatif et sportif assez riche » souligne Karine Pacllet.

elle a travaillé au service Ressources humaines de la ville du Havre puis a dirigé le service Carrières et payes du Conseil général de Seine-Maritime.

À Saint-Denis, au côté de Bernard Macllet, directeur général des services, elle est plus particulièrement chargée de la coordination administrative, des ressources humaines, du conseil municipal, des relations conventionnelles et contractuelles avec les associations et de la communication. ●

Pôle scolaire

La rénovation de l'école du Village est dans la phase d'avant-projet sommaire (APS), qui sera suivie de l'avant-projet définitif (APD) puis de l'appel d'offres aux entreprises. Le nouveau pôle sera labellisé BBC (bâtiment basse consommation d'énergie). Les travaux devraient débuter au printemps. Les classes seront transplantées dans des préfabriqués, à l'est du gymnase pour l'école élémentaire, allée des Sports pour une partie de la maternelle.

La première tranche de travaux prévoit l'aménagement de 8 classes, du restaurant scolaire, d'une salle polyvalente, d'une salle d'expression artistique et d'une BCD (bibliothèque centre de documentation). Dans le futur, l'extension du nouveau pôle permettrait d'accueillir 12 classes côté élémentaire, 6 côté maternelle, afin de répondre à l'évolution des besoins.

Depuis novembre, un groupe de travail composé d'enseignants, de parents, d'élus, de représentants des structures de l'enfance, se réunit deux fois par mois autour du projet. ●



Au centre d'enfouissement des déchets ménagers de la Tienne, les visiteurs ont découvert le nouveau et dernier casier, en service depuis septembre 2009.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

PORTES OUVERTES À LA TIENNE



Le biogaz issu de la fermentation des déchets stockés est canalisé par un réseau sur l'ensemble du site puis brûlé par 2 torchères à 1 000 °C environ, fonctionnant 24/24 h et consommant 1 500 m³ de biogaz par heure. Organom lance une étude sur la valorisation de ce biogaz, composé essentiellement de méthane, en énergie électrique.

Samedi 28 novembre, une quinzaine d'habitants de Saint-Denis ont visité le centre d'enfouissement technique des déchets ménagers de la Tienne, dans le cadre de la journée portes ouvertes proposée par Organom. Impressionnés par le tonnage d'ordures ménagères enfouies, ils sont revenus avec la conviction encore plus forte de la nécessité de réduire les déchets à la source. Sur le site, ils ont découvert également la plate-forme de compostage des déchets verts. Triage, broyage, fermentation, maturation, criblage : à chaque étape du cycle, des contrôles rigoureux sont réalisés. Au final, le compost obtenu, amendement organique pour fertiliser les sols, est prêt à l'emploi.

PRINTEMPS DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Quel environnement voulons-nous pour demain ?

Les 24, 26 et 27 mars, les élus, en partenariat avec le pôle socioculturel, invitent tous les habitants à s'interroger, s'informer, échanger lors de deux conférences-débats et d'une journée d'animation.

• Mercredi 24 mars, à 20 h : « Le recyclage de nos ordinateurs, peut-on leur donner une deuxième vie ? »

• Vendredi 26 mars, à 20 h : réflexion sur les nouvelles formes d'urbanisme, le concept d'écoquartier (habitat, déplacements...), le plan climat-énergie.

• Samedi 27 mars : collecte d'ordinateurs hors d'usage et organisation de visites d'équipements communaux (chaufferie-bois, station d'épuration, nouveau lit de la Veyle).

HAIES BOCAGÈRES

Le dossier de plantation de haies bocagères déposé par la commune, dans le cadre de l'appel à projets soutenu par le CDRA*, a été retenu pour le secteur proche de la Veyle. La première tranche de plantations est prévue cet hiver autour de la station d'épuration et en bordure du dépôt de matériaux, chemin du Moulin Neuf. Une deuxième tranche de plantations est programmée l'hiver prochain. Coordonnée sur trois communes (Saint-Denis, Saint-Rémy et Buellas), l'action est cofinancée à 50 % par l'Agence de l'eau et 30 % par l'État.

* Contrat de développement Rhône-Alpes

Cap sur l'emploi
Bienvenue au Point info emploi

Ouvert à tous, le PIE offre une aide concrète, pratique et solidaire, pour trouver un emploi ou une formation.

Mardi matin, le rez-de-chaussée du 64, place de la Mairie, fleure bon le café chaud. Autour de la table, on s'affaire activement: Chantal accueille un demandeur d'emploi, Muriel aide une personne à se préparer à un entretien d'embauche, Caroline téléphone à un employeur, Annie rédige sa lettre de motivation, Avni passe dire bonjour, Johnny s'informe sur les contrats réservés aux jeunes... C'est l'un des huit Points info emploi (PIE) de Bourg-en-Bresse Agglomération. Animé par deux salariés et une équipe de bénévoles (eux-mêmes souvent en recherche d'emploi), le PIE est un service gratuit, ouvert à tous. On peut y consulter les offres du Pôle emploi – avec lequel le PIE a signé une convention – et bien d'autres pistes utiles, être aidé pour peaufiner son CV, affiner ses recherches sur l'un des deux ordinateurs, imprimer une lettre...

« Mon père était bénévole au PIE et a trouvé un travail grâce à lui. Chaque fois que je viens, je trouve de nouvelles infos qui m'aident dans ma recherche d'emploi » témoigne Émeline. « Quand on cherche un emploi, on a besoin de se sentir écouté, épaulé, accompagné. Ici, on est conseillé, on se sent bien. Dans ma branche, ce n'est pas facile de trouver un travail, je vais m'informer sur la création d'entreprise » explique Alexandra.

■ Un millier d'emplois sur la commune

Les dernières statistiques indiquent que le secteur privé (hors agriculture) représente sur la commune près d'un millier d'emplois (921 au 31/12/08*), dont un tiers dans le bâtiment, suivi des services, du commerce et de l'industrie. Fin 2009, les registres de la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et de la Chambre de métiers de l'Ain font état de 135 entreprises, 20 artisans et 5 auto-entrepreneurs. À ces chiffres, s'ajoutent ceux des secteurs agricole* (15 exploitations, 48 salariés occasionnels), indépendant (dont une quinzaine de professionnels de santé), public et associatif. La commune emploie 37 agents permanents, dont 2 postes créés en 2009/2010.

Le monde associatif est également un vivier évolutif d'emplois : l'ADMR** salarie 63 personnes (auxiliaires de vie sociale, employés et aides à domicile), Bout'chou 16 (et recrute un éducateur de jeunes enfants), la Chênevière 8, Pyramide 13, le pôle socioculturel 3... Liste non exhaustive. ●

* Sources : Pôle emploi, CCI de l'Ain, MSA.
** Aide à domicile en milieu rural. L'ADMR du secteur de Saint-Denis intervient sur 14 communes.



Le Point info emploi est ouvert le mardi, de 9 à 12 heures, hors vacances scolaires.

Une aide complémentaire

Les employeurs sont aussi les bienvenus au Point info emploi. C'est en passant déposer une offre pour le remplacement temporaire d'une salariée que la directrice de la Petite unité de vie a rencontré une étudiante qui, entre deux années de formation, cherchait un CDD. « Le réseau des uns et des autres permet d'avoir accès à des offres en direct. Être bénévole apporte beaucoup aussi, c'est très convivial » souligne Marine.

« Le PIE ne se substitue pas au Pôle emploi, prévient Chantal. Il apporte une aide complémentaire, un peu d'humain. Le but, c'est que chaque personne ressorte motivée, sans baisser les bras. » Venue pour aider et chercher une activité à temps partiel, c'est là qu'elle a appris, dès les premiers jours de la campagne contre la grippe H1N1, que la Préfecture cherchait des bénévoles indemnisés pour assurer l'accueil dans les centres de vaccination. « Un travail ponctuel peut en amener d'autres. » De janvier à mi-décembre 2009, le PIE de Saint-Denis a accueilli 96 personnes, dont 56 femmes. Le taux de « sorties positives » (personnes

ayant trouvé un emploi ou une formation ou créé une activité) s'élève à près de 50 %. « Le PIE de Saint-Denis est l'un des tout premiers créés par la Communauté d'agglomération, souligne Muriel Bansillon, animatrice salariée. Il y a une bonne équipe de bénévoles et un bon soutien de la mairie. » Le pôle socioculturel aide également, en mettant à disposition sa salle multimédia si besoin. Au printemps, le Point info emploi sera implanté au sein du pôle. ●

Tél. 04 74 24 27 85

■ Un chômage en hausse

Comme partout en France, la commune n'est pas épargnée par la hausse du chômage : de septembre 2008 à septembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi a plus que doublé, passant de 75 à 160. Parmi eux, celui des chômeurs indemnisables passait de 49 à 109. Au 15 décembre 2009, les statistiques font état de 147 demandeurs d'emploi, dont 103 indemnisables.

■ Pleins feux sur le déneigement



Le camion de voirie est équipé d'une lame pour déneiger et d'une saieuse de 4 m³ de réserve.

Du 18 décembre au 12 janvier, les équipes des services techniques municipaux ont effectué au total 130 heures de déneigement.

Afin de dégager au mieux les axes de circulation sur toute la commune, ils sont intervenus 9 fois de nuit, dès 4 heures du matin, ainsi que deux samedis et le dimanche 10 janvier. Le véhicule est équipé d'une saieuse, avec une lame de 2,60 m, et depuis cette année de pneus cloutés. Au total, 50 tonnes de sel ont été utilisées.

La commune rappelle qu'il revient aux habitants de dégager le trottoir devant leur habitation et les en remercie, pour la sécurité de tous. Merci aussi de laisser la chaussée dégagée, en évitant notamment de stationner en empiétant sur la voie de circulation.



Des trottoirs ont été aménagés rue Pascal.

> Aménagement Travaux dans les quartiers

- Rue Clément Ader, les conteneurs de tri sélectif ont été changés en septembre.

- Rue Pascal, à la demande des habitants, la commune a réalisé des travaux afin d'améliorer la sécurité routière : modification de la chaussée, création de trottoirs et de cheminements piétonniers, aménagement du carrefour Pascal/Rimbaud, déplacement de l'aire de tri sélectif. En raison d'exigences de température, le bitumage sera effectué au printemps.

- Aux Hameaux de la Grange, à l'entrée du lotissement, rue des Lauriers, le plateau de tri sélectif a été réaménagé, afin d'offrir un aspect plus fonctionnel et esthétique. Là aussi, le bitumage sera fini au printemps. ●

Du nouveau au pôle socioculturel

- Le pôle a lancé son nouveau programme trimestriel d'ateliers multimédia. Le jeudi soir, le club « Passons aux livres » permet de découvrir et expérimenter des logiciels gratuits et légaux, aussi performants que les commerciaux. Un prêt de matériel rénové, en partenariat avec Micronov, pour des étudiants ou demandeurs d'emploi, est en projet. En mars, une première conférence abordera le thème du devenir des ordinateurs usagés.
- Un SEL (système d'échanges local) est en cours de création. Ouvert à tous, il permet d'échanger savoirs et services les plus divers, sans contribution financière. Un catalogue répertorie les offres et demandes des membres du « Pot'sel ».



Les ateliers multimédia, animés par des bénévoles passionnés d'informatique, sont ouverts à tous.

- Pour recevoir chaque semaine par mail les infos sur les activités à Saint-Denis, s'inscrire au blog des associations et des habitants. C'est gratuit et sans pub.
- Un atelier de conversation en anglais est organisé de janvier à juin, le mardi soir. ●

Tél. 04 74 22 42 65
<http://pole-socio-culturel.over-blog.com>
accueil@zepole.org



Balade en pays malgache.

> À LA BIBLIOTHÈQUE

• Cap sur Madagascar

Du 9 au 7 février, la bibliothèque invite à découvrir l'exposition « Madagascar, île de contrastes ». Réalisée par Thomas Henry, jeune photographe parti en 2006 et 2008 dans le cadre d'un projet humanitaire, elle présente la diversité de la population et des paysages de la terre malgache.

Tél. 0474244543

www.wix.com/photoencre/site

> ANIMATIONS



Au marché du livre 2009.

• Marché du livre d'occasion

Dimanche 7 mars, toute la journée, la salle des fêtes accueillera le 4^e marché aux livres organisé avec l'Association des amis du livre et du disque d'occasion. Entrée libre.



Le carnaval 2009 avait accueilli environ 200 personnes.

• Carnaval

Le 6 mars, l'ACS donne rendez-vous aux petits et grands, dès 15h30, à la salle des fêtes pour un après-midi de carnaval, organisé en partenariat avec Pyramide. Au programme : défilé déguisé, animations, goûter-crêpes et boum.

> MUSIQUE

• Atelier musical « ouvert »

Suite à la Journée des dys*, Accords Musique et Résonance contemporaine ont mis en place un atelier musical « ouvert », pour jeunes et adultes handicapés ou non, le lundi, de 14 h à 15h30, (hors vacances scolaires), à la salle du foyer.

Tél. 04 74 21 73 87

* Voir bulletin municipal n° 66, novembre 2009, p. 2

> À la une de Pyramide



- L'affiche réalisée par les enfants du centre de loisirs Sataplu dans le cadre du concours « Agis pour tes droits », organisé par les Francas, a été sélectionnée au niveau départemental puis national. Elle illustrera un agenda 2010.

- Un conseil d'enfants a été élu le 20 novembre, jour du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Lieu d'expression et de propositions sur la vie du centre de loisirs et du restaurant scolaire, il se compose de 10 enfants, de 4 à 10 ans, et se réunit deux vendredis par mois.

- Au centre de loisirs, décembre était placé sous le signe des activités solidaires. Les enfants sont allés à la rencontre des sapeurs-pompiers, des résidents de la Chènevrière pour une après-midi de jeux coopératifs, et de l'association d'insertion Tremplin avec qui ils ont mené un projet artistique : avec les objets et matériaux récupérés, ils ont réalisé des œuvres qu'ils ont ensuite offertes à l'association.

- En janvier-février, les mercredis mettent le cap sur l'Asie : conte vietnamien, jeux et sports asiatiques, Nouvel an chinois...

- Pour les vacances de printemps, un séjour en Allemagne, à Schutterwald et Bad-Kreuznach, en partenariat avec le centre de loisirs des Vennes, est en projet. ●

Tél. 0474242271

<http://lesfrancas.net/pyramide>

<http://sataplu.zeblog.com>



Dans le cadre du Rallye des droits de l'enfant, le 21 novembre, les enfants ont visité le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) à Bourg-en-Bresse.

> En route pour Pôl'arts

Cuisine, lecture, arts plastiques, couture, musique : les ateliers de création en vue d'offrir un spectacle festif le 16 octobre, à la salle des fêtes, sont ouverts à tous. Ils sont désormais proposés par la nouvelle association Pôl'arts, qui a pour but de créer du lien social dans la commune. Le thème de la soirée sera le polar. ●

Tél. 0474242464 ou 0474320109.

> Judo international



En 2009, plus de 200 judokas ont participé au tournoi et/ou au stage international de judo.

De nombreux judokas de France et d'ailleurs sont attendus les 20 et 21 février au gymnase, pour le 3^e tournoi international Open Bresse, organisé par le Saint-Denis Dojo. Outre les cadets et juniors, l'épreuve s'ouvre cette année aux minimes. Les 22 et 23 février, le 2^e stage international de judo, ouvert à tous à partir de 10 ans, sera animé par Christophe Brunet, entraîneur de l'équipe de France féminine aux JO de Pékin 2008. Entrée libre pour le public. ●

Tél. 0474246420 <http://openbresse.unblog.fr>

■ À vous de jouer !

La solution de la charade ci-dessous se trouve dans votre bulletin municipal. Réponse dans le prochain numéro.

• Mon 1^{er} lorsqu'il est salé, donne un goût apprécié à la viande de mouton.

• Mon 2^e souffle dans un sens ou dans l'autre.

• Mon 3^e est une jeune branche destinée à être greffée.

• Mon tout réunit des mesures prises pour empêcher un mal de survenir ou s'étendre.

• Solution de l'énigme parue dans le bulletin municipal n° 66 : volontariat (veau - long - ta - ria).

> Défibrillateur cardiaque

Le 15 décembre, lors de son goûter de Noël, le club Amitié Rencontre a remis à la commune le défibrillateur cardiaque, fruit de la vente de galettes organisée lors du 1^{er} forum des associations, dans le cadre de l'opération La Sirène du cœur lancée par la Fédération nationale des aînés ruraux. Merci à tous ceux qui ont contribué à financer cet équipement permettant d'augmenter les chances de sauver une personne en arrêt cardiaque. ●



Un petit appareil qui peut sauver une vie.

Les rendez-vous

FÉVRIER

– Samedi 6 : concours de belote des Donneurs de sang.

– Samedi 13 : Semaines du cinéma étranger (film espagnol).

– Dimanche 14 : banquet des classes ; concert d'Accords Musique.

– Lundi 15 : soirée matefaims des conscrits.

– Samedi 20 : concours de belote de la Boule joyeuse.

– Du samedi 20 au mardi 23 : tournoi international de judo.

– Jeudi 25 : thé dansant du club Amitié Rencontre.

– Vendredi 26 : remise des prix du Comité de fleurissement.

– Samedi 27/dimanche 28 : salon des vins des Amis de la Veyle.

– Dimanche 28 : marché du carnaval.

MARS

– Samedi 6 : carnaval de l'ACS.

– Dimanche 7 : marché du livre d'occasion.

– Jeudi 11 : thé dansant du Comité de fleurissement.

– Vendredi 12 : assemblée générale des Donneurs de sang.

– Samedi 13 : concert musique latine d'Accords Musique.

– Mardi 16 : don du sang.

– Vendredi 19 : commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec les ACPG.

– Mardi 24/vendredi 26/samedi 27 : Printemps de notre environnement.

– Dimanche 28 : quine-loto du Sou des écoles.